

# Deux-Grosnes infos 6

Décembre 2021

Avenas • Monsols • Ouroux • Saint-Christophe • Saint-Jacques-des-Arrêts • Saint-Mamert • Trades

## Le mot du Maire



**N**ous terminons l'année avec, malheureusement, le retour du Covid-19.

Les informations et les recommandations ont beau être nombreuses, plus que jamais, même vaccinés, les gestes barrières et le port du masque restent la priorité. Adoptés au quotidien, ils sont une protection indispensable pour faire barrage au virus.

### Eoliennes et concertation

Sans doute savez-vous que notre commune est régulièrement consultée pour l'implantation d'éoliennes et que, suite à des études, elle serait susceptible d'en accueillir.

Je me dois de vous informer qu'après avoir rencontré les fabricants, aucune décision ne sera prise par le conseil municipal, sans qu'au préalable vous ayez été consultés.

Tenant à ce que soit pris en compte l'avis de chaque habitant de Deux-Grosnes, pour permettre à chacun d'exprimer son opinion afin qu'un dialogue se construise, des bureaux de la mairie annexe de Monsols seront mis à la disposition des promoteurs et également des associations opposantes, ainsi qu'à l'ensemble de nos habitants.

Ensuite, se tiendront deux réunions publiques : l'une à Monsols, l'autre à Ouroux.

Deux réunions durant lesquelles nous échangerons et synthétiserons nos opinions et nos choix quant à la présence ou non d'éoliennes sur notre commune.

Nous pourrions considérer le mois de mai 2022 telle la date butoir, afin de défendre, lors du conseil municipal suivant, l'avis qui se sera révélé majoritaire, en conclusion des deux réunions publiques.

Nous ne pouvons pas réduire l'importance d'une décision engageant notre commune pour 30 années.

### Trions nos déchets, soyons responsables

Autre sujet très différent du précédent mais extrêmement important : le tri sélectif de nos déchets. Une fois triés, nos déchets sont traités et réutilisés dans la fabrication de nouveaux produits. Nous ne pouvons donc pas accepter de trouver dans le bac des ordures ménagères, des bouteilles en verre, des bouteilles en plastique, des boîtes de conserve métalliques, des journaux et des revues, ce qui malheureusement est bien trop fréquent.

Deux-Grosnes possédant sa déchèterie ainsi que de nombreux points d'apport volontaire, chacun d'entre nous doit avoir conscience que la bonne pratique du tri sélectif est très importante pour notre planète, notre environnement et notre nature, celle que nous cèderons à nos enfants.

Sans cette démarche citoyenne, le coût de la collecte des ordures ménagères va forcément augmenter. Traitées et incinérées à Villefranche-sur-Saône, le montant de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) s'élevait en 2020 à 3,00€ la tonne. Si nous ne respectons pas le tri sélectif avec davantage de rigueur, chaque année le montant de cette taxe relative à l'incinération augmentera pour atteindre 15,00€ la tonne en 2025. Autrement dit, soyons vigilants et responsables avant que la facture explose.



Je vous souhaite une bonne lecture de Deux-Grosnes Infos, je vous adresse, au nom de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux de santé, de joie et de bonheur.

René THÉVENON  
Maire de Deux-Grosnes

# Le Conseil municipal

Depuis le 26 mai 2020 (date d'installation du conseil municipal), 27 conseillers municipaux et 2 suppléants (13 femmes et 14 hommes) ont été élus pour former le conseil municipal, répartis entre 1 maire, 7 maires délégués et 4 adjoints.

**L**e conseil municipal est encadré par un règlement du conseil municipal (délibération du 26 octobre 2020).

Il se réunit en moyenne toutes les 6 à 8 semaines à la salle du conseil municipal de Deux-Grosnes situé dans la salle communale à Monsols. Les séances sont publiques et donc ouvertes à toutes et tous. Si besoin, le conseil peut se réunir à huis clos.

Un spectateur peut demander la parole durant la réunion ; c'est le président de la séance qui peut la lui donner ou non.

Les discussions et débats s'alignent sur l'ordre du jour fixé sur la convocation et affiché une semaine avant la réunion ; aucune question n'y étant pas inscrite ne peut être délibérée.

Les délibérations, les décisions prises durant la séance, sont consultables en mairie de Deux-Grosnes à tout moment.

A l'issue de la réunion, le maire établit dans les 8 jours un compte rendu qui est affiché à la mairie de Deux-Grosnes ainsi que dans toutes les mairies annexes.



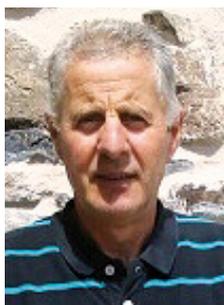
**Comité consultatif de Monsols :** Laurence DUFOUR, Noëlle VACHER, Sophie DUSSUD (également suppléante au conseil municipal), Pierre SIMON, Alain MARC, Sébastien CAROTTE.

Est ensuite réalisé un procès-verbal établi par le secrétaire de séance et approuvé par les conseillers, reprenant l'ensemble des débats et délibérations prises au cours de la séance. Ce procès-verbal n'étant pas affiché, toute personne a le droit d'en demander communication sur place et d'en obtenir une copie.

Un décret et une ordonnance du 7 octobre 2021 vont modifier les règles de publicité à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Le compte rendu sera supprimé et remplacé par la liste des délibérations qui sera affichée et mise en ligne sur le site internet de la commune.

Le procès-verbal, lui, sera rédigé par le secrétaire de séance, signé par le maire et le secrétaire de séance, et arrêté par les conseillers au cours de la séance suivante. Dans la semaine qui suivra cette approbation, il sera publié sous forme électronique sur le site Internet de la commune et un exemplaire papier (comme actuellement) sera mis à la disposition du public.



## Comité consultatif de Trades :

Dominique COMBIER, Maurice LAPALLUD, André LARGE, Bernard MAZOYER, Emmanuelle MAZOYER.

Pour venir en soutien aux conseillers municipaux, chaque maire délégué a nommé plusieurs personnes de sa commune pour former un "comité consultatif" (sur cette double-page, les membres de chaque village).

Il représente un lien entre les affaires locales de chaque village historique et le conseil municipal, notamment pour les communes déléguées avec peu de conseillers.

Le comité consultatif n'a pas de pouvoir de décision, mais uniquement de proposition. ■



**Comité consultatif d'Ouroux :**  
Gérard BAUDRY,  
Joanny BERTHILLER,  
Stéphanie LAROCLETTE,  
Jean-Paul RUET,  
Jean-Noël THIZY.



**Comité consultatif d'Avenas :**  
Charles BOUVIER,  
Etienne CALLOT,  
Franck GUIGNIER,  
Valérie LAFOND,  
Stéphanie VOGLER.



**Comité consultatif de Saint-Christophe :** Emile CHOMETTON, Julie MARTEL (conseillère municipale), Jean-Paul BOURGEON, Pierre-Louis DUCROUX (maire délégué), Gaëtane GAILLARD (conseillère municipale), Eliane CHAINTREUIL.



**Comité consultatif de Saint-Mamert :**  
Loïc CHAMBRU, Olivier CLERMONT,  
Christine DESPLACES, Patrick DESPLACES.



**Comité consultatif de Saint-Jacques-des-Arrêts :**  
Stéphane SANGOUARD (également suppléant au conseil municipal), Sylviane SANGOUARD, Kevin Renaud, Flore SANGOUARD.

# Avenas

## Mise aux normes d'accessibilité du bâtiment mairie-école



**L'**été 2022 devrait voir le début des travaux d'accessibilité et de rénovation énergétique du bâtiment mairie-école.

A cette occasion, la mairie d'Avenas sera réaménagée : isolation et éclairage ainsi que mise aux normes électriques sont au programme.

La véranda sera remplacée et des toilettes pour personnes à mobilité réduite seront créées.

De même, ce printemps 2022, le parvis de l'église actuellement en mauvais état sera refait avec aussi la création de massifs de fleurs de part et d'autre de la porte d'entrée.



Cette année 2021 a vu la réfection par la commune de l'escalier entre la terrasse du restaurant Ema et l'allée des chasseurs. C'est une très belle réalisation.

Pour leur part les restaurateurs on pris à leur charge l'aménagement des deux massifs délimitant la terrasse.

Toujours concernant le restaurant et suite à un dysfonctionnement majeur de la chaudière à granulés existante nous avons dû procéder dans l'urgence au remplacement de cette dernière au printemps 2021. ■



## Nos villages s'embellissent !

**U**n grand merci à toutes celles et ceux qui s'impliquent pour l'embellissement de nos villages.

Pour Avenas, Nicole et Emilia s'activent régulièrement pour entretenir les massifs de fleurs qu'elles ont créés comme au niveau du carrefour de la mairie mais aussi aux abords du cimetière et de l'église avec la participation de Félix Champagnon.

Au printemps, c'est aussi aidées d'autres bénévoles avenaudis que les plantations de fleurs s'effectuent.

Ces plantations ont été réduites ces dernières années, suite aux consignes de la préfecture en raison du manque d'eau.

Dans l'avenir, comme le font d'autres villages, des "corvées" seront organisées avec tous les volontaires disponibles. Ces petits entretiens se termineront, comme il se doit, par un moment de convivialité !

### Appel à la population !

D'autres bénévoles interviennent aussi au quotidien dans notre village... comme par exemple Joëlle qui a hérité de sa maman du trousseau des clés de l'église d'Avenas. Elle ouvre et ferme l'église tous les jours afin que les nombreux visiteurs puissent rentrer et admirer.

**Encore un grand merci à eux ! ■**



# Les RÉTROPÉTARADES d'Avenas

Depuis l'an 2000, tous les deux ans, l'Amicale des habitants du village d'Avenas organise dans ce petit bourg de 120 âmes, une rencontre de vieux véhicules dans un esprit de convivialité et de culture, qui mobilise l'ensemble de la commune des plus jeunes aux plus anciens.

**D**e manifestation en manifestation, le nombre de véhicules a augmenté jusqu'à atteindre 230 en 2018. A l'occasion de cette journée particulière, toutes les voitures modernes sont proscrites de son enceinte.

## Déroulement de la rencontre

**8h30** > La journée commence par un placement thématique réservé (marques, époques, origines) et accompagné par les habitants qui, jusqu'à présent, se sont toujours fait un plaisir d'accueillir cette exposition parfois sur leur propre terrain.

**9h00** > Ouverture de la buvette.

**12h00** > Un repas campagnard à dominante de produits locaux, servi par les habitants, est proposé aux exposants.

L'après-midi est animé par une présentation des véhicules, de leurs caractéristiques ainsi que d'anecdotes les concernant.

**17h30** > Cette journée se clôture par un prix "Coup de cœur" décerné par les habitants du village à l'issue d'un vote.

## Des véhicules qui témoignent de notre histoire

Le rassemblement présente des véhicules à deux, quatre roues et plus, utilitaires, agraires, populaires, militaires, sportifs ou prestigieux des années 20 à 1980.

Tous ces engins ont façonné notre histoire et en particulier celle du village. Ils constituent un patrimoine automobile et historique entretenu avec amour et passion par les collectionneurs.

## Une ambiance conviviale et gaie !

Cette journée est placée sous le signe de la rencontre entre les Avenaudois, les propriétaires et les visiteurs. Elle doit permettre aux anciens de témoigner avec les plus jeunes de leur vie passée, à tous de se remémorer des souvenirs et des émotions et de peut-être les échanger.

C'est dans cet esprit que la manifestation est gratuite pour tous et que l'Amicale demande aux propriétaires d'emmener les habitants du village lors de la balade de l'après midi.

**Prochaine rencontre le 05 Juin 2022.**  
[www.retropetarades.fr](http://www.retropetarades.fr)



**14h30** > Sortie des véhicules anciens pour une promenade dans le Haut-Beaujolais. Cette balade est organisée en plusieurs vagues successives de façon à permettre à tous les véhicules de rouler à leur rythme (en respectant évidemment les règles du code de la route).

## Le Trail d'Avenas de nouveau dans ses starting-blocks !

**TRAIL D'AVENAS**

Croix de Rochefort  
Croix Callet  
Col du Fût  
Montagne des Aiguillettes

1 & 3 km - Enfants  
14 km - 450mD+  
14 km - 450mD+ - Canicross  
22 km - 850mD+  
33 km - 1510mD+

**16 janvier 2022**

06 73 29 57 88 / 06 75 75 61 89 - contact@trail-avenas.fr  
INSCRIPTIONS : www.trail-avenas.fr

ADYPUB DECATHLON

**S**uite à l'annulation de l'édition 2021 pour les raisons que nous connaissons, l'Amicale des Avenaudois est de nouveau sur le pont !

La 5<sup>ème</sup> édition du Trail d'Avenas aura lieu le dimanche 16 janvier 2022.

Cette année, 3 circuits sont proposés : 14 km (D+ 450 m), 22km (D+ 850 m) et 33 km (D+ 1510 m).

Le 14 km est également ouvert au Canicross (duo chien et son maître). Sans oublier les 2 parcours enfants de 1 km et 3 km.

Comme lors des dernières éditions, 1000 coureurs pourront prendre le départ. A l'arrivée, coureurs et spectateurs pourront bénéficier d'un repas préparé et servi par les chasseurs d'Avenas. Cette collaboration entre associations et l'investissement de plus de 80 bénévoles chaque année, ont fait la réussite du Trail d'Avenas. Coureurs et bénévoles, on compte sur vous ! ■



**Avenas sous la neige !**

Merci à Tanguy qui bénévolement, de bonne heure, chaque fois qu'il neige, assure le déneigement dans le village, dans les cours et à l'école.

Chacun apprécie son courage et son travail bien utile à tous.

## Les écoles de Trades et Saint-Christophe

**E**n début d'année scolaire, l'inspectrice de l'Education nationale s'est rendue dans notre commune de Deux-Grosnes à plusieurs reprises. En accord avec l'Académie, elle a évoqué la prévision de fermeture d'une classe sur le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Saint-Christophe et Trades dans un avenir proche, due au manque d'effectifs. Face à une forte mobilisation des parents d'élèves des écoles concernées, elle a incité parents et élus à travailler ensemble pour réfléchir à l'avenir de l'école publique sur notre nouvelle commune. Des réunions ont donc eu lieu entre les parents d'élèves et la commission école.

Les parents d'élèves des écoles concernées nous demandent de réfléchir à une école publique et à la gestion de ses effectifs sur l'ensemble de Deux-Grosnes, pour préserver un service équitable entre les différentes zones de notre vaste commune et ainsi continuer à être attractif auprès de nouveaux arrivants.

Pour sauver nos classes, parents et élus ont entamé différentes réflexions.

L'avenir de nos écoles est un bien commun que nous devons défendre ensemble pour l'avenir de nos enfants, nos habitants et notre commune nouvelle de Deux-Grosnes. ■



## Après-midi décorations de Noël à Trades

**L**es fêtes de fin d'année arrivant, vendredi 3 décembre, nous avons installé le sapin de Noël de Trades ! Les femmes ont affronté le froid pour suspendre sur ses branches, les décorations qu'elles avaient elles-même confectionnées : guirlandes, boules, paquets cadeaux... tel un soleil sur la place de l'église ! Quant aux hommes, c'est au sommet des échelles qu'ils sont allés accrocher les guirlandes électriques multicolores sur la traversée du village.

Merci à toutes celles et ceux qui donnent un peu plus de gaieté et de joie à notre commune en cette période incertaine. Un grand Merci pour cet élan de mobilisation rempli de générosité, nous permettant, comme à chaque fois, de partager un bon moment, de refaire le monde en buvant un bon café ou une bonne tisane ! ■



## Trades Le Vieux Moulin vous émoustille les papilles !

**C'**est le 15 septembre que le restaurant de Trades, "Le Vieux Moulin", situé au bord de la Grosne Orientale, a repris son activité.

Corinne et David, ainsi que leur personnel, vous accueillent pour déguster le plat du jour ou d'autres mets nés de l'imagination et du talent du chef. Des brochettes flambées, en passant par la fameuse pièce de bœuf mature, tout sera pour vous un plaisir des yeux et du palais.

En début d'année, une petite rénovation des salles sera effectuée. Vous en profiterez pour visiter la salle du vieux moulin avec sa meule en pierre et son four à pain où vous pourrez déguster de bonnes pizzas ainsi que de bons plats mijotés ! ■



## Protégeons la nature

**Enlèvement gratuit  
des véhicules abandonnés**

Il reste encore des carcasses de voitures un peu partout dans notre commune.

**Si vous êtes propriétaire,  
appelez vite :**

**06 50 07 22 85 : M. Billotet de Guérin  
06 81 94 32 87 : M. Chied de Chauffailles**

**Pensons à notre environnement, la nature nous le rendra**

# Chronique rétro des années en 1

Avant de quitter cette année en 1 un peu particulière, replongeons-nous dans le passé des années 1981 et 1991 avec quelques faits marquants.

**F**in 80, la construction du plan d'eau s'est achevée à Trades et, début 81, il est livré aux pêcheurs. Au mois de mai avait lieu une grandiose manifestation d'inauguration de ce plan d'eau, avec bal sous chapiteau, défilés de fanfares et majorettes...

La fête cantonale initiée à Aigueperse en 1972 dans le cadre du Syndicat d'initiative a été organisée le 6 septembre 1981 ; elle rassemblait les treize communes du canton de Monsols qui proposaient des chars pour un défilé, des stands où l'on pouvait déguster des spécialités de chaque village.

Au hasard des archives, on retrouve aussi en 1981 la foire aux « bitzos » à Saint-Igny-de-Vers et les trois de l'Harmonica à Aigueperse, sans oublier la foire à Ouroux et la fête du fromage à Cenves.

## C'était en 1991

Et vous souvenez-vous, c'était en 1991 où les projets de développement touristiques étaient à l'ordre du jour.

Plaisir des Yeux et du Palais a installé son chalet de vente des produits du terroir, il fut inauguré le 14 juillet 1991 et déjà au Sivom du Haut-Beaujolais, « ancêtre » de la Communauté de communes du Haut-Beaujolais, on projetait sous l'égide du Syndicat de Pays Beaujeu Monsols de construire la maison du Col de Crie dont le dixième anniversaire a été marqué en 2001.



Photo : ©JPB.



Photo : ©JPB.

Avenas, Ouroux et Saint-Mamert



Photo : ©JPB.



Photo : ©JPB.

En 1991 toujours, les aménagements du mont Saint-Rigaud étaient aussi à l'ordre du jour et il était question de lui faire prendre de la hauteur avec la construction de la tour et d'une table d'orientation fabriquée de plaques de lave assemblées sur un support en bois.  
Et cette année-là, le Syndicat d'initiative

du Haut-Beaujolais se relançait après avoir consulté les maires du canton.  
A Monsols, en 91 aussi, on envisageait même de mettre en place une usine d'embouteillage de l'eau du Saint-Rigaud !  
C'est en 1991 également, que se déroula au chef-lieu de canton, le 45<sup>ème</sup> congrès de la fédération départementale des exploitations

agricoles du Rhône avec la présence de 600 délégués ; quelques-uns des 80 agriculteurs du canton doivent se souvenir de ses préparatifs car il a fallu trouver et transporter 600 sièges pour les congressistes et autant pour les convives du repas qui a suivi dans la salle des sports de Fontalet toute nouvellement construite ! ■

# Trades

## Elles retinent les cloches de l'église Saint-Eloi !

**D**epuis cet été, les cloches de notre village se sont remises à sonner, et ceci, grâce à la volonté de Bernard Mazoyer !

Le clocher de notre église n'étant pas électrifié, chaque dimanche matin, Bernard grimpe au sommet de l'échelle de six mètres pour atteindre l'horloge flambant neuve. Avec sa manivelle, il fait tourner deux tambours auxquels sont accrochés deux câbles, l'un relié à un poids pour les aiguilles, l'autre auquel est suspendu un second poids d'environ 150 kg pour les cloches.

**Bravo Bernard !** Merci pour ce bénévolat assidu, pour ce grand plaisir que tu nous procures. ■



Coopérative d'idées  
& Fabrique de projets

### Association d'habitants

VHB est une association créée en 1997 par des habitants et pour tous les habitants de la Haute Vallée d'Azergues et du Haut-Beaujolais.

**A**nimée par une équipe de bénévoles et de professionnels, l'association propose des activités, accueille-informe-orienté et accompagne des projets individuels ou collectifs.

Le fonctionnement de VHB repose sur l'accueil, l'itinérance, la participation des habitants, le bénévolat, le partenariat et l'ouverture à tous. L'association agréée Centre Social depuis 2002 est gérée par un conseil d'administration réunissant habitants et élus et par un comité de présidence de 6 habitants en 2021.

### Activités pour tous

- Plus-petits
- Enfants
- Ados
- Parents
- Assistants maternels
- Adultes

### Accueil, information et orientation

Des lieux d'accueil, d'écoute, d'orientation, d'aide administrative de 1<sup>er</sup> niveau et d'aide dans les démarches numériques.

### Accompagnement des habitants et de leurs projets

VHB accompagne les projets collectifs des habitants pour répondre à leurs besoins en renforçant leur pouvoir d'agir sur des questions qui les concernent et concernent leur territoire.



### VHB Deux-Grosnes

327, montée des Esses - Monsols  
Tél : 04 74 04 73 87

Mail : [secretariatvhb@orange.fr](mailto:secretariatvhb@orange.fr)

Retrouvez toutes les informations sur les activités, les événements et les partenaires sur [www.centresocialvhb.fr](http://www.centresocialvhb.fr)



## Le Col de la Croix de l'Orme a retrouvé son orme !

Et si nous replantions un orme, là où naguère il y en avait un ?

Les Ormes étaient une des espèces d'arbres les plus représentées en notre région, jusqu'à ce que la maladie de la graphiose les fasse disparaître, c'était il y a un siècle.

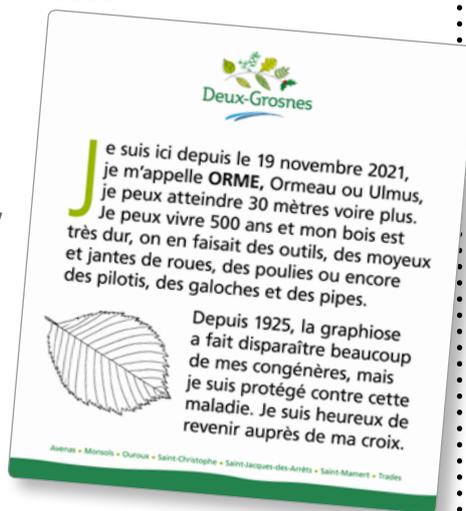
C'est ainsi que le vendredi 19 novembre, juste avant la sainte Catherine – où tout arbre prend racine –, qu'un jeune Ormeau ou Ulmus fut planter Col de la Croix de l'Orme.

Avec l'aide des voisins, des maires des communes mitoyennes et des environs, de René Thévenon et des amis, nous avons partagé un grand moment de joie et d'amitié, toutes et tous réunis autour de ce jeune arbre, au pied duquel, chacun a versé sa pelletée de terre. ■

## MARATHON INTERNATIONAL du Beaujolais

Le maire délégué de Saint-Mamert, accompagné de son adjoint et de quelques supporters, ont dignement représenté la commune de Deux-Grosnes à l'occasion du Semi-Marathon du Beaujolais !

Et si l'année prochaine, nous formions une équipe "Deux-Grosnes" ? ■



A partir du  
**1<sup>er</sup> FÉVRIER 2022**

**ENFIN TOUS LES EMBALLAGES RÉUNIS DANS LE JAUNE !**



**A** partir du 1<sup>er</sup> février 2022, les consignes de tri évoluent ! Place à la simplicité du geste, désormais tous les emballages vont dans le bac jaune.

Que ce soient les emballages en plastique, en cartonnnette ou en métal, y compris les petits emballages métalliques (capsules, plaquettes de médicaments vides, couvercles, capsules de café, papier aluminium, etc.), il n'y a pas d'exception, si c'est un **emballage** (hors verre), je jette dans le bac jaune.

En revanche, les objets en plastique vont dans la poubelle grise ou à la déchetterie selon leur taille ! De même, les cartons marrons gênent les centres de tri si jetés dans le bac jaune, il faut donc les emmener à la **déchetterie**.

Finies les confusions, cette simplification des consignes va permettre une réduction des ordures ménagères. Chacun de nous a un rôle à jouer, cela permet de préserver les ressources naturelles, de faire des économies d'énergie, d'éviter des émissions de CO<sub>2</sub>... Que du positif !

**Petit rappel : on n'imbrique pas les emballages lorsqu'on les trie, on les vide et on les jette en vrac !**

**En attendant le 1<sup>er</sup> février 2022, les consignes de tri restent inchangées :**

**Bac JAUNE :** Bouteilles et flacons en plastique, cartonnnette, emballages en métal.

**Bac BLEU :** Papier (journaux, magazines, enveloppes, etc.).

**Bac VERT :** Pots, bocaux et bouteilles en verre.

**Bac GRIS :** Ordures ménagères.

# Maison de Santé de Monsols

Coordonnées téléphoniques  
et jours d'ouverture



	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
<b>Cabinet infirmier</b> <b>04 74 04 73 61</b>	sur rendez-vous					
<b>Diététicienne nutritionniste</b> <b>06 50 51 21 60</b>						sur rendez-vous
<b>Maison du Rhône</b> <b>04 74 69 51 63</b>		sur rendez-vous				
<b>Opticien 07 72 45 59 65</b>				sur rdv		
<b>Médecin généraliste</b> <b>04 74 04 71 72</b>	sur rendez-vous					1 samedi sur 2 sur rdv
<b>Ostéopathe 06 67 64 71 99</b>	Sur rendez-vous (laisser un message sur le répondeur).					

**P2C** Votre plombier du Haut-Beaujolais  
Plomberie - Chauffage - Climatisation  
Dépannage - Installation - Entretien  
Mise en Service

**Clément BORNET**  
87, rue de la Charme  
Saint-Christophe 69860 DEUX-GROSNES  
06 84 93 82 35 p2c@gmail.com



## Repas des Aînés de Saint-Mamert



Ce dimanche 5 décembre, le repas des aînés de Saint-Mamert s'est déroulé dans un climat chaleureux malgré la neige ! Les chasseurs d'Ouroux et de Saint-Mamert ont fourni le chevreuil qui a ravivé les convives au restaurant Chez Max au Razay. ■



## Saint-Jacques-des-Arrêts

Repas du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune déléguée de Saint-Jacques-des-Arrêts, le 28 novembre à l'Auberge des Arrêts. ■

# Transport à la demande (TAD) de la Communauté de Communes Saône-Beaujolais

Ce service est mis à disposition des usagers pour effectuer des trajets de proximité, qu'aucune desserte en transport en commun ne permet d'accomplir.

Les déplacements se font de « porte » à « arrêt » ou « d'arrêt » à « porte », dans les conditions définies au règlement du service.

**Pour bénéficier de ce service, vous devez habiter au sein du périmètre de couverture (secteur 1 pour Deux-Grosnes), être éligible et vous inscrire au : 04 74 04 52 83**

## Quelles sont les conditions d'éligibilité ?

- Personnes de plus de 70 ans,
- Personnes en situation de handicap, à mobilité réduite (y compris temporairement), confrontées à des problèmes de santé,
- Demandeurs d'emploi bénéficiant d'une allocation inférieure au SMIC, bénéficiaires du RSA, personne en situation d'insertion professionnelle.

## Quels sont les tarifs ?

- 3,00 € par trajet standard,
- 4,00 € par trajet en cas de desserte d'un point d'arrêt hors limite de la CCSB,
- 2,00 € par trajet en cas de correspondance avec un Transport en Commun.

## Jours et horaires de fonctionnement :

- |            |                   |
|------------|-------------------|
| • Mardi    | ) de 9h00 à 18h00 |
| • Mercredi |                   |
| • Jeudi    |                   |
| • Vendredi | ) de 9h00 à 13h00 |
| • Samedi   |                   |

Les horaires donnés correspondent aux heures de premières, et dernières prises en charge. Le service ne fonctionne pas les jours fériés.



### Liste des points d'arrêt du secteur 1, au sein de la CCSB

- Aigueperse, Bourg
- Avenas, Bourg
- Azolette, Bourg
- Les Ardillats, Bourg / arrêt de bus 236
- Marchampt, place Pierre Delaye
- Monsols, Col de Crie / arrêt de bus 236
- Monsols, Place de la Fontaine / arrêt de bus 236
- Ouroux, Bourg
- Propières, Place de la Poste
- Saint-Bonnet-des-Bruyères, Centre
- Saint-Christophe, Le Treizin
- Saint-Clément-de-Vers, Bourg
- Saint-Didier-sur-Beaujeu, Les dépôts / Arrêt de bus 236
- Saint-Didier-sur-Beaujeu, Bourg
- Saint-Igny-de-Vers, Bourg
- Saint-Jacques-des-Arrêts, Bourg
- Saint-Mamert, maison Chuzeville
- Trades, Le Moulin
- Vernay, Bourg
- Beaujeu, Place de l'hôtel de Ville

### Liste des points d'arrêt du secteur 1, hors limite de la CCSB

- Chauffailles, Mairie
- La Clayette, Place de Lattre de Tassigny
- Matour, Eglise
- Tramayes, Place du Champ de Foire

## Pour réserver secteur 1

1

Appelez au plus tard l'avant-veille, avant 13h00 au **04 74 04 52 83**

2

Munissez-vous de votre numéro d'utilisateur

3

Indiquez le trajet souhaité, préciser le motif du trajet

4

Soyez attentif à votre téléphone ou votre boîte mail, pour être informé de tout changement horaire la veille de votre départ

Le dossier d'inscription est disponible sur demande, à la Communauté de Communes Saône-Beaujolais ou téléchargeable sur le site internet :

**[ccsb-saonebeaujolais.fr](http://ccsb-saonebeaujolais.fr)**

## Fermeture définitive du centre des Finances publiques de Beaujeu

**VOS SERVICES DE PROXIMITÉ  
A COMPTER DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2022**

### Pour les demandes les plus courantes

France Services Deux-Grosnes  
6 Place de la Fontaine 69860 DEUX-GROSNES  
04 74 04 71 51  
france-services.monsols@laposte.fr

### Pour les démarches concernant

#### Vos impôts



**0 809 401 401** Service gratuit  
+ prix appel  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h



Par messagerie dans votre espace  
particulier sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)



Sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) pour tous  
vos services en ligne et  
prendre rendez-vous

#### Vos factures locales et bons de secours



Service de Gestion Comptable de  
Villefranche-sur-Saône  
04 74 09 46 80



[sgc.villefranche-sur-saone@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sgc.villefranche-sur-saone@dgfip.finances.gouv.fr)



Sur [payfip.gouv.fr](https://payfip.gouv.fr) pour payer  
(ou le site indiqué sur la facture)

**Paiement chez un buraliste agréé  
(factures locales, impôts ou amendes dotés d'un QR Code)**



Pour trouver votre  
buraliste, flashez le  
QR CODE ci-contre :



## La Fleurisienne

La Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie « La Fleurisienne » permet aux personnes âgées de 60 ans et plus de bénéficier d'un hébergement dans une petite unité de vie plaisante et sécurisée. Idéalement située au cœur du village, elle donne accès à de nombreux services (commerces, acteurs médicaux et paramédicaux), tout en maintenant le lien social.

### Vivre comme chez soi

La Marpa est composée de 22 logements individuels dont 20 appartements pour 1 personne (35 m<sup>2</sup>) et de 2 appartements pour 2 personnes (45 m<sup>2</sup>). Ils sont tous de plain-pied avec un accès direct sur l'extérieur.



Chaque résident est locataire de son appartement. Il l'aménage avec son mobilier ainsi que ses effets personnels. Il est libre de sortir et de rentrer à sa guise ou encore de recevoir des visites.

Les résidents bénéficient d'espaces communs pour se retrouver (salle à manger, salon...) et d'animations proposées au cours de la semaine.

La sécurité des résidents est assurée 7j/7.

### Les aides financières

L'établissement est habilité à l'aide sociale par le département du Rhône.

Les résidents, peuvent aussi, sous certaines conditions de ressources, bénéficier de l'APL (allocation personnalisée au logement) sur la part loyer du coût mensuel de leur logement.

Pour une visite  
ou tous renseignements sur la MARPA,  
contacter le **04 74 69 51 93**  
[www.marpa.fr](http://www.marpa.fr)

# Etat Civil de Deux-Grosnes

Du 1<sup>er</sup> décembre 2020 au 30 novembre 2021

## NAISSANCES

### Avenas

30/04 Édith SERT BOTTAGISI  
28/06 Gabriel CALLOT  
02/08 Ambre GUIGNIER  
06/10 Nathan CALLOT

### Monsols

19/03 Pauline BERNILLON  
27/03 Arkim MUSOVSKI  
05/06 Lucie BELLAL  
22/11 Mathéo Nirina François-Xavier  
DURAND-DELIOT DEBION

### Ouroux

12/01 Lilou VACHER  
02/05 Alicia DUCROUX  
18/06 Camille BERTRAND  
29/09 Robin BAUDRY

### Saint-Christophe

02/02 Héléna Emma DUCROUX  
22/04 John DESBOIS  
01/05 Clara CHAMPAGNON  
06/08 Honorine Marie BOURGEON  
13/10 Ethan BRICOD

### Saint-Jacques-des-Arrêts

10/10 Élise BARDET

## MARIAGES

### Avenas

29/05 Mathias MÉGARD et Ludivine CHANUT  
13/08 Benjamin NORIS et Manon PATIN  
21/08 Jean-Pierre HÉRITIER et Fabienne FORESTIER

### Monsols

30/01 Julien Raphaël LOPEZ et Virginie LAVOILLOTTE  
05/06 Grégory AUJOGUE et Priscilla Angélique CHOLAT  
13/08 Pascal JAFFRE et Solange Yvonne CHABRY

### Ouroux

23/01 Jean Noël THIZY et Alix MALLECOURT

## DÉCÈS

### Avenas

20/01 Michèle CALLOT, née ROLLET

### Monsols

13/12 Joël GAUTIER  
03/01 Yves Antoine Jules GRONNIER  
03/02 Marie-Louise PEREZ  
23/02 Lina LACHARNAY, née BOTTON  
02/03 André PLASSARD  
23/05 Henriette CINQUIN, née CRUZILLE  
12/09 Florence OLIVIER  
11/10 Catherine MICHON  
13/10 Juliette ROUX, née DEBORDE  
27/10 Marthe PEREZ  
29/10 Bernadette GUILLAUME, née CHARTIER

### Ouroux

09/03 Jean Paul AMIN  
27/03 Marie Louise PUIILLAT, née GAUTHIER  
01/06 Paulette CARRETTE  
05/06 Odette PETIT, née CHEVALIER  
18/06 Marie Louise COMBET, née LEPEY  
10/08 Marie Louise VIGNON, née LAPLACE  
19/09 Claudette JUILLEN, née LAROCLETTE

### Saint-Christophe

11/01 Roger DESROCHES  
06/09 Joël VANDAMME  
15/09 Joséphine TORRÈS, née KLEIN

### Saint-Jacques-des-Arrêts

08/01 Gilbert PEYRE  
02/08 Louis BOIT

### Saint-Mamert

24/08 Claude TURPAULT, née DESJOYEUX  
19/09 Marcel BÉLICARD  
07/10 Suzanne VARENNE

Nous prions les familles d'excuser l'absence de la mention d'une naissance, d'un mariage ou d'un décès d'un parent survenu au cours de cette période et dont nous n'aurions pas eu connaissance.

## Assainissement collectif

La commune de Deux-Grosnes est gestionnaire de l'assainissement collectif. Elle possède 7 stations d'épuration sur les communes déléguées d'Avenas, Monsols, Ouroux, Saint-Christophe, Saint-Jacques-des-Arrêts et Trades (2 petites pour celle-ci).

Ces différentes stations récentes sont de type "filtres à sables" plantés de roseaux, mise à part celle de Monsols plus ancienne qui est de type "boues activées".

Pour les 4 communes d'Avenas, Saint-Christophe, Saint-Jacques-des-Arrêts et Trades, les réseaux sont relativement récents et entièrement construits en séparatif (réseaux eaux usées et réseaux eaux pluviales séparés).

A Ouroux, les réseaux à l'origine unitaire (eaux usées et eaux pluviales dans le même réseau) créés dans les années 1960 ont été rénovés pour créer un réseau séparatif.

A Monsols, le réseau ancien a été rénové partiellement et des travaux de réhabilitation avec création de réseaux séparatifs sont prévus en 2022, montée des Esses, rue de la Gare, ainsi que rue du Haut-Beaujolois.

De nouveaux travaux sont à prévoir dans l'avenir pour terminer la rénovation. Une étude est en cours pour rénover la station d'épuration.



### Tarifs 2022 prévus pour l'assainissement collectif :

- pour la part fixe des prix différents selon les communes dûs à l'historique de celles-ci (de 90,00 à 158,00 € annuel).
- pour les prix au mètre cube d'eaux usées, on retrouve des différences importantes : de 1,20 à 2,40 €. L'objectif est d'harmoniser ces prix dans les années à venir. ■



# Prochaines élections

## Les dates

### Election présidentielle

dimanche 10 avril 2022 (1<sup>er</sup> tour)  
et dimanche 24 avril 2022 (2<sup>ème</sup> tour)

**Elections législatives** : dimanches 12 et 19 juin 2022

## S'inscrire sur la liste électorale de la commune est possible de 3 manières différentes :

- **En ligne**, grâce au téléservice disponible sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- **En mairie** (toutes les mairies annexes peuvent recevoir les demandes).
- **Par courrier** à : Mairie – 547, rue du Haut-Beaujolais – Monsols 69860 DEUX-GROSNES (attention pas par mail).

Le demandeur devra compléter une demande d'inscription (en ligne ou sur un formulaire papier) et joindre à celle-ci un justificatif d'identité et un justificatif de domicile.

Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle ainsi que jusqu'au 6 mai pour les élections législatives.

## Quelques changements à savoir :

- **L'année 2022 sera une année dite de refonte des listes électorales.**  
Toutes les listes seront réordonnées et les électeurs recevront une nouvelle carte électorale.
- **Pour les procurations, il est possible de les établir en ligne.**  
Sur [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr) mais il faut toujours se présenter en gendarmerie pour justifier de son identité. Sinon, la procuration peut encore se faire directement à la gendarmerie.
- **En 2022, un électeur pourra donner procuration à un autre électeur,** même s'il n'est pas inscrit dans la même commune. Le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

## Enfin, être assesseur :

Tout électeur ou électrice inscrit(e) sur la liste électorale de la commune peut être assesseur, c'est-à-dire tenir les permanences des bureaux de vote. Ne pas hésiter à se faire connaître auprès du maire délégué ou de la secrétaire.



## La Pharmacie de Monsols

**M**adame Nodin s'est installée à Monsols en juillet 2002. Depuis le 27 octobre 2021, la pharmacie a déménagé de quelques mètres pour une officine plus grande et enfin accessible à tous (poussettes, fauteuils roulants...).

En plus des médicaments et traitements, elle propose une gamme variée de produits de soin, cosmétiques (bio), matériel médical, produits pour maman et bébé...

Quand l'équipe sera complète – Madame Nodin est toujours à la recherche d'un(e) pharmacien(ne) – des ateliers cosmétologie seront proposés.

Des idées, propositions ? N'hésitez pas ! une boîte à suggestions est ouverte à tous dans la pharmacie !

**Ouvert du lundi au samedi midi**  
**09h00 12h00 / 14h00 - 19h00**



## 30<sup>ème</sup> TOUR du BEAUJOLAIS

Vendredi 17 juin 2022

## Trophée des Deux-Grosnes

Départ de Monsols

- Col de Crie → Avenas
- Ouroux → Saint-Mamert
- Croix de l'Orme → Trades
- Route du Tacot → Les Bergers
- Saint-Christophe → Monsols.